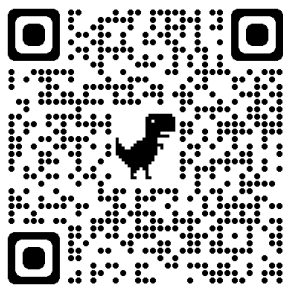




Carré de sable

- Plusieurs utilisateurs peuvent disposer du carré de sable en même temps.
- La pratique de l'équitation aura la priorité sur la longe, et la longe (ou travail au sol) sur le travail en liberté.
- **Les chevaux ne doivent pas être lâchés pour se défouler dans le carré, une aire de sortie est prévue à cet effet derrière celui-ci.**
- Le matériel se trouvant au bord du carré peut être utilisé, il sera remis à sa place après son utilisation.
- Les perches en bois ne doivent pas être laissées au sol. Merci de les relever pour éviter qu'elles ne pourrissent.
- Les crottins sont ramassés rapidement pour éviter qu'ils ne se mélangent au sable.
- Merci de curer les pieds de votre cheval en sortant du carré et de refermer les poignées. Le cas échéant, éteindre la lumière.
- Il vous est possible de nous indiquer lorsque vous souhaitez utiliser le carré, cela sera noté dans l'agenda du carré.
- Vous trouverez les horaires des cours et de l'utilisation du carré en scannant le QR-Code suivant :



Tarifs pour l'utilisation du carré :

Paiement possible par twint.

- Pour les pensionnaires : 30.- /mois*
- Pour les utilisateurs externes : 50.- / mois ou 500.- / année
- Pour les utilisateurs occasionnels : 10.- par utilisation (1h / cheval)

*L'utilisation du carré n'est pas forcément incluse dans la pension de base, veuillez vous renseigner si cela est indiqué dans votre contrat de pension ou demander à Maude.

Nous déclinons toutes responsabilités en cas d'accident.

Nous restons à disposition pour toutes vos questions.

Cordialement,

Maude et Manon

079 937 07 74 / 079 795 19 86